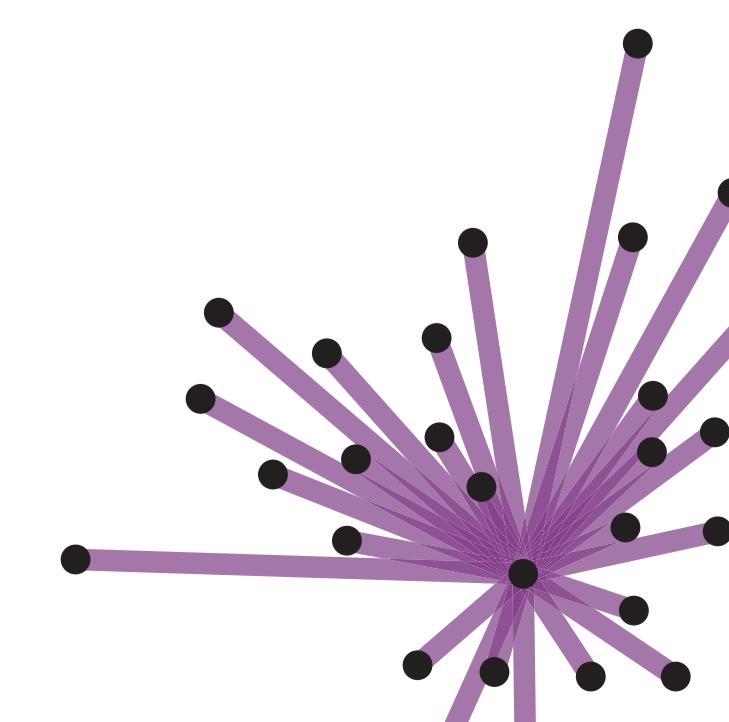
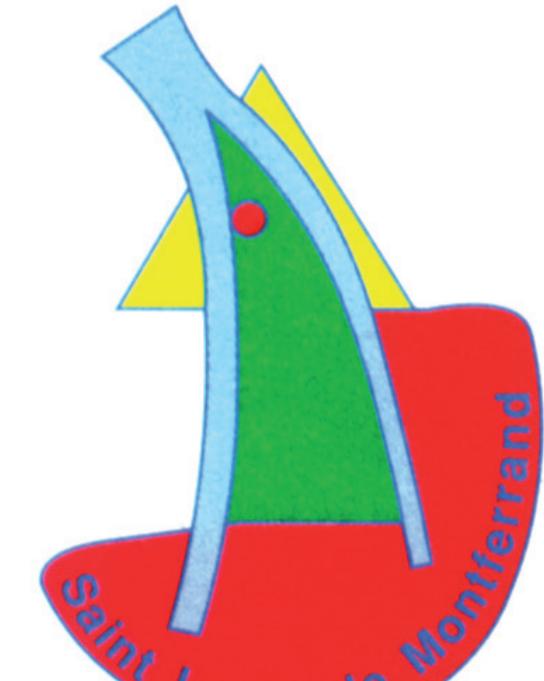


SAINT-LOUIS- DE-MONTFERRAND : L'OUVERTURE SUR LE FLEUVE

Construisons ensemble
les espaces libérés !

Exposition sur le projet
du 16 au 30 novembre 2015

Plus d'informations et questionnaire en ligne sur
www.participation.bordeaux-metropole.fr



BORDEAUX
MÉTROPOLE

LE PROJET POUR LA ZONE D'EXTRÊME DANGER

DÉCEMBRE 1981

Les digues se rompent à Ambès :
Saint-Louis-de-Montferrand est inondé.

DÉCEMBRE 1999

La presqu'île d'Ambès est submergée par la marée.
Le coût des dégâts est estimé à plus de 10 670 000 €

FÉVRIER 2010

Suite à la tempête Xynthia, Saint-Louis-de-Montferrand
est classée Zone d'extrême danger

15 COMMUNES DU TERRITOIRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE SONT EXPOSÉES AU RISQUE D'INONDATIONS FLUVIO-MARITIMES ET SERAIENT NATURELLEMENT SUBMERSIBLES SI LE FLEUVE N'ÉTAIT PAS ENDIGUÉ.

Saint-Louis-de-Montferrand constitue
l'un des sites les plus vulnérables
de l'agglomération.

Le classement en Zone d'extrême danger
(ZED) a amené l'État à devenir propriétaire
de 15 parcelles dans ce périmètre.

La démolition des habitations a débuté en 2012
et est en voie d'achèvement, libérant ainsi
des terrains disposés le long de la Garonne,
du nord au sud de la commune.

L'État a mis ces parcelles à la disposition
de la Ville, qui souhaite les aménager
pour en faire des espaces de nature et de loisirs
pour les habitants.

Les aménagements se feront en lien
avec les travaux prévus par le plan de Gestion
des Milieux Aquatiques et de Prévention
des Inondations (Gemapi) visant à « sécuriser »
les bords de Garonne face aux risques
d'inondation.

Pour aider la Ville et Bordeaux Métropole
à engager cette démarche, le Conseil
d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE) a réalisé en 2014 une étude sur le devenir
possible de ces lieux, les opportunités
qu'ils proposent pour renforcer les relations
entre la ville et son fleuve et pour penser
un nouveau projet d'espaces publics
pour la commune.

L'ÉTUDE « DES OUVERTURES VERS LE FLEUVE » A DÉVELOPPÉ 5 THÉMATIQUES :

- 1** Aller vers le fleuve
- 2** Se poser
- 3** Respecter, voire restaurer, les dynamiques naturelles
- 4** Cultiver le jardin
- 5** Des lieux d'art et de culture partagée,
lieux de réappropriation, de création et
d'expression



LE PROJET POUR LA ZONE D'EXTRÊME DANGER

LES 15 SITES DE PROJETS



PARCELLE N° 1 (1 440 M²)

Pas de contact direct avec le fleuve
• Potentialités : présence du parking de l'arrêt de bus et du hangar
• Vocation envisageable : espace de nature



PARCELLE N° 2 (1 830 M²)

Établir un lien par la berge pour relier la parcelle aux parcelles 3, 4 et 5



PARCELLES N° 3, 4 ET 5 (8 310 M²)

Terrain ayant un accès au fleuve
Présence d'un carrelet et d'une passerelle



PARCELLES N° 6 (2 130 M²)

Terrain ayant un accès au fleuve
Mitoyenneté avec un terrain de Bordeaux Métropole
• Vocations envisageables : des fenêtres sur le fleuve, parc naturel sur le thème de la prairie humide, verger communautaire



PARCELLES N° 7, 8 (5 790 M²) ET 9 (2 820 M²)

Végétation de murier et laurier rose
- Beaux puits en pierre - Contact direct avec le fleuve
Site d'intérêt général lié à sa position à l'embouchure de la jalle et au sud du parc du centre-ville.
• Vocations envisageables : prolongation du parc communal - verger, jardins,



PARCELLE N° 10 (1 010 M²)

PARCELLES N° 11 ET 12 (2 050 M²)

Pas de contact direct avec le fleuve
- proximité du centre-ville
• Vocations envisageables : Vergers de fruitiers, jardins rucher



PARCELLE N° 13 (1 250 M²)

Parcelle enclavée mais accès possible depuis la cale. Carrelet privé pouvant peut être mis à disposition de la commune



PARCELLES N° 14 (1 800 M²)

Vestiges de jardins (pergola, muret en pierre)



PARCELLE N° 15 (1 300 M²)

Vocations envisageables : jardins et vergers, aire de pique nique
• Vocations envisageables : jardins et vergers, aire de pique nique



LE PROJET POUR LA ZONE D'EXTRÊME DANGER

QUI FAIT QUOI ?

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

Chef du projet, la Ville supervise et réalise les projets d'aménagement des parcelles en espaces publics naturels, équipés et ouverts aux habitants.
saintlouisdemontferrand.fr



BORDEAUX MÉTROPOLE

accompagne la commune dans son projet d'aménagement et de valorisation de la nature en ville. Elle pilote également la démarche participative liée à ce projet.

bordeaux-metropole.fr



LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (CAUE)

conseille la Ville dans la programmation des aménagements.

cauegironde.com



L'AGENCE PLACE

Coopérative-Conseil, elle anime la démarche participative.

place-reflex.org



LES JARDINS D'AUJOURD'HUI ET PLACE AUX JARDINS !

Ces associations aident la Ville dans son projet de vergers et jardins.

association-les-jardins-daujourd'hui.asso-web.com

placeauxjardins.blogspot.fr



LES HABITANTS, LES RIVERAINS, LES ASSOCIATIONS

Ils sont associés au tout début des réflexions, afin de faire bénéficier les aménageurs de leur connaissance des lieux. Ils sont informés en continu de l'avancement de la démarche et sont consultés pour faire connaître leurs envies, leurs craintes, leurs attentes. Ils participent aux réflexions pour amener des idées, des suggestions et enrichir le travail des concepteurs.